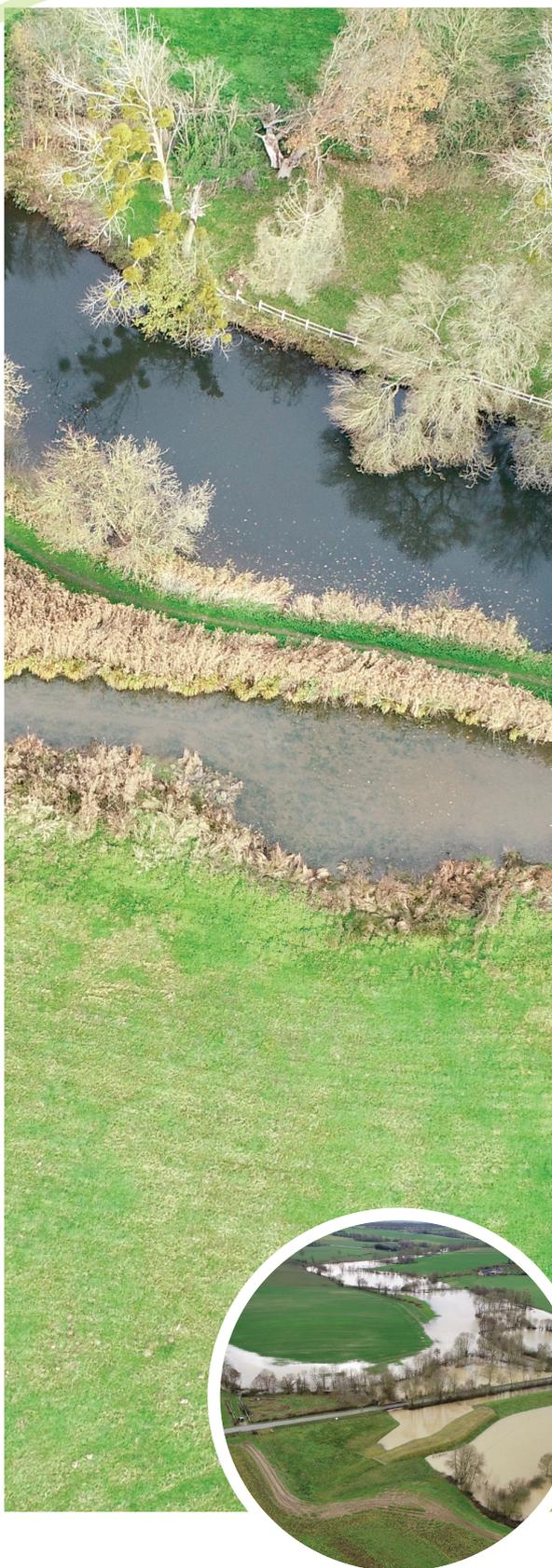


# LA LETTRE DE L'Oudon.

JUILLET 2021



N°2



- D'où vient l'eau qui coule dans nos rivières ? **p. 2**
- Les arbres à crues **p. 3**
- Plantations bocagères **p. 4**
- Nos actions sur les captages prioritaires et vulnérables aux nitrates **p. 5**
- Les milieux aquatiques : réservoirs de biodiversité **p. 6-7**
- Donnez votre avis pour le nouveau Sdage **p. 8**

## Quel temps fera-t-il demain ? Soleil ou pluie ?

Pour un syndicat qui gère la ressource en eau et préserve la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, les prévisions météorologiques sont observées de près. Nous devons faire face au trop plein d'eau (consulter « vigicrues ») et au manque d'eau (consulter « propluvia »).

Dans ce dernier cas, des mesures de restriction des usages de l'eau sont imposées par les Préfets. Certes, le cycle de l'eau est immuable : l'eau ruisselle, alimente les rivières, s'évapore ou s'infiltrate, ... mais c'est toujours la même eau qui circule.

Nous devons donc être attentifs à la disponibilité de la ressource en eau, limiter nos usages quotidiens en période de sécheresse et favoriser la récupération de l'eau de pluie ainsi que l'infiltration de l'eau.

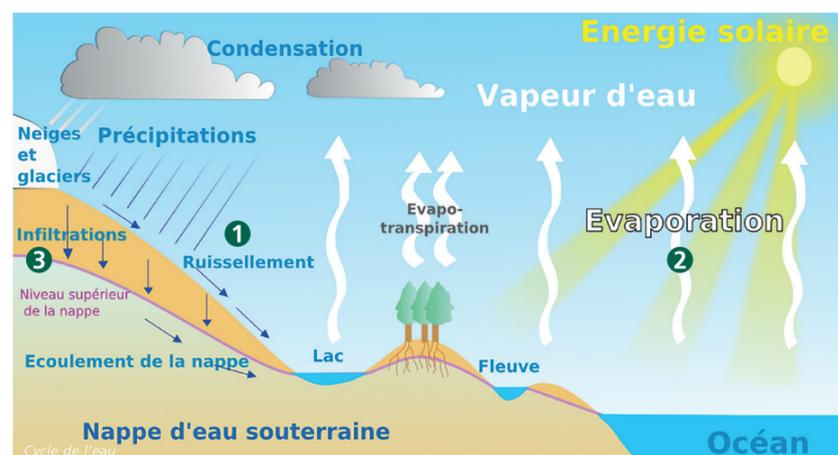
Le syndicat intervient aussi pour préserver la qualité de l'eau et favoriser la biodiversité. La mobilisation de tous est nécessaire, aussi je vous invite à participer à la consultation publique sur l'eau relayée dans ce numéro.

Bonne lecture !

# (\*) D'où vient l'eau qui coule dans nos rivières ?

« De la pluie ! »  
direz-vous. Et vous aurez raison.

Mais alors, pourquoi nos rivières continuent de couler quand il ne pleut plus ?  
Le cycle de l'eau montre les 3 principales façons à l'eau de pluie de circuler :



- 1 le ruissellement** de surface (environ 20%). Il apporte beaucoup d'eau à la rivière sur un temps assez court, surtout lorsque l'infiltration est réduite.
- 2 l'évapo-transpiration** (55%) des eaux superficielles (évaporation) et des êtres vivants (transpiration des plantes et des animaux) pour un retour à l'atmosphère. Ce phénomène se produit lorsque l'ensoleillement est important et tant que l'eau est disponible en surface ou dans le sol.
- 3 l'infiltration** dans le sol et le sous-sol (25%) permet un stockage naturel sur un temps long et une restitution progressive.

# Les arbres à crues de Sainte Gemmes d'Andigné

« Venez découvrir cette œuvre d'art originale à proximité de la voie verte. »



Il est parfois difficile d'imaginer le niveau d'eau atteint lors des crues.

L'idée d'intégrer des points de repères visuels à travers l'art s'est concrétisée en 2020 par la création de 4 arbres à crues.

Ces sculptures ont pris place sur la zone humide de l'Homme, à la confluence de l'Argos et de la Verzée.

- 1 arbre pour 1 crue :
- 2 crues historiques : **29 janvier 1995 et 5 janvier 2001**
  - La **crue centennale** (à 2.53m du sol) qui sert de référence en matière d'urbanisme dans le Plan de Prévention des Risques Inondations
  - 1 repère de niveau pour les prochaines crues à l'aide d'un flotteur mobile

Un panneau pédagogique surplombe la zone humide. N'hésitez pas à prendre de la hauteur !

Ce projet artistique a été commandé par Segré en Anjou Bleu auprès de Vincent Têtu, artiste local de Centrale 7 à Nyoiseau.

TOUT SAVOIR SUR LES ARBRES À CRUES SUR [BVOUDON.FR](http://BVOUDON.FR) :



LES EAUX SOUTERRAINES APPORTENT JUSQU'À 80% DU DÉBIT DE L'OUDON ET DE SES AFFLUENTS EN ÉTÉ

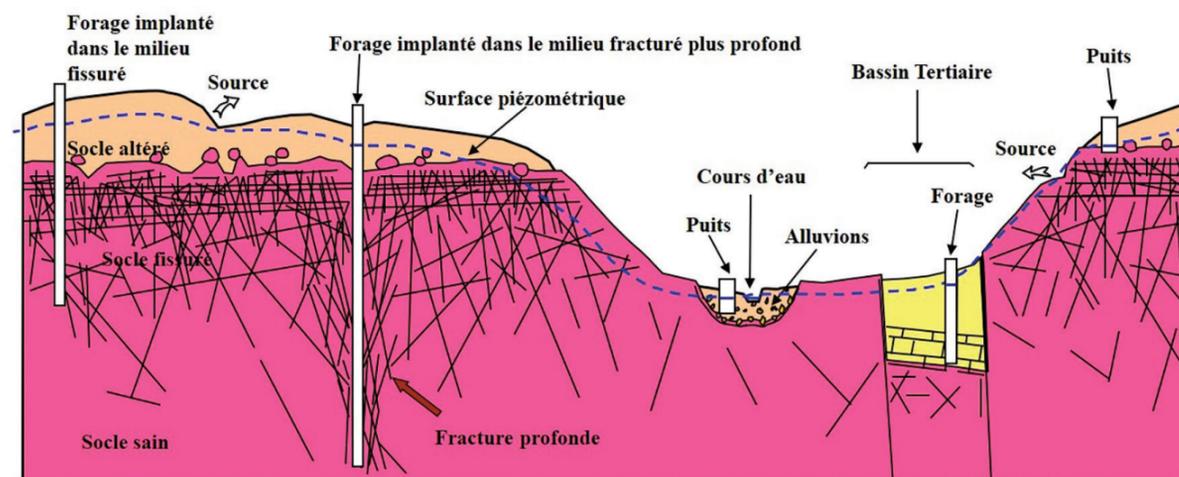
MAINTENIR L'INFILTRATION = PROTÉGER CETTE RESSOURCE

## 2 TYPES D'AQUIFÈRES AUX CARACTÉRISTIQUES TRÈS DIFFÉRENTES

- Les aquifères de socles** présentent une structure composée d'éléments de nature différente :
- une partie supérieure de roches très altérées (altérites) qui joue le rôle de réservoir. L'eau y est peu mobile.
  - une partie plus profonde fissurée et constituée de roche saine, où l'eau circule par des réseaux de fissures ou fractures.
- Les aquifères tertiaires** sont constitués de sédiments poreux. Bien que faiblement étendues, ce sont les formations aquifères les plus intéressantes du bassin grâce à leur volume disponible (>30 m<sup>3</sup>/h).

Aquifère : Réserve d'eau souterraine

Le bassin de l'Oudon appartient au Massif Armoricain et dispose majoritairement d'aquifères de type fracturé (domaine de socle) et localement de type poreux (domaine sédimentaire) d'âge tertiaire.



Les 2 types d'aquifères et de captages © BRGM

Retrouvez le rapport d'étude sur [infoterre.brgm.fr](http://infoterre.brgm.fr).

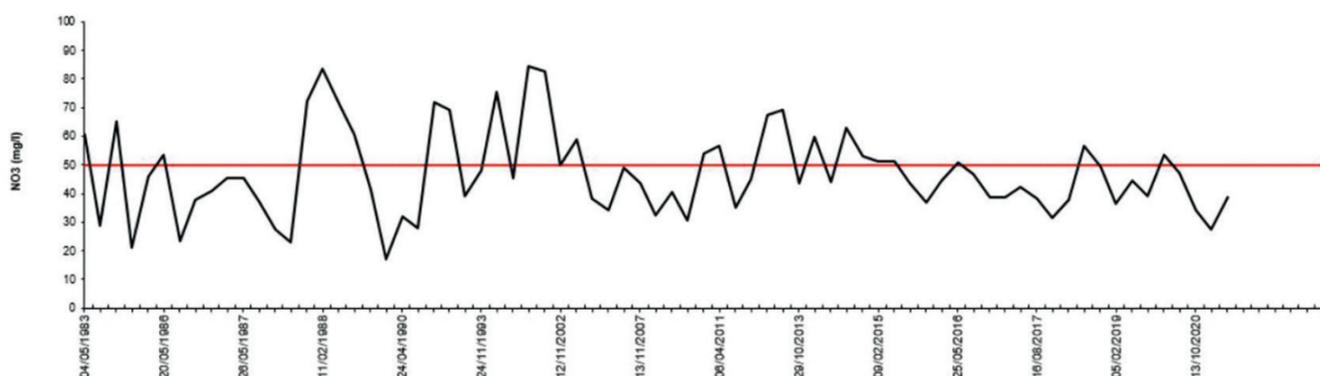
Référence : Chrétien P. & Manceau J.-C. (2020) – Contribution à la définition d'indicateurs piézométriques dans le bassin versant de l'Oudon. Rapport final. BRGM/RP-70318-FR, 60 p., 15 ill., 11 tabl., 3 ann.

# Nos actions sur les captages prioritaires et vulnérables aux nitrates



10 captages souterrains sont en activité sur le bassin de l'Oudon, et participent à l'alimentation en eau potable du territoire. Parmi ceux-ci, 4 ont des taux de nitrates dépassant la norme de 50mg/l. L'eau provenant de ces captages est mélangée avec de l'eau provenant d'autres sources moins chargées en nitrates afin que l'eau distribuée respecte les seuils réglementaires. Il est important de travailler à reconquérir la qualité de l'eau sur toutes nos sources d'approvisionnement en eau potable.

Le syndicat du bassin de l'Oudon a mené des études hydrogéologiques de 2017 à 2019 afin de déterminer les aires d'alimentation des captages, c'est-à-dire les zones où la pluie peut in-fine arriver au captage. Le syndicat du bassin de l'Oudon a ensuite co-construit un plan d'action en 2020 avec les agriculteurs concernés par les aires d'alimentation des captages de l'Eperonnière (Livré la Touche), de Chalonge (Le Pertre) et de Fauvières-Cruchères (St Cyr le Gravelais).



Concentration en nitrates (NO3) au captage de Chalonge ( St Cyr le Gravelais 53)

Ce plan d'action comprend des analyses de reliquats azotés dans les sols à plusieurs moments de l'année (sortie d'hiver, post-récolte, entrée d'hiver), et la réalisation d'un diagnostic des pratiques sur la thématique de l'azote avec la chambre d'agriculture.

Ce sont déjà plus de la moitié des agriculteurs qui se sont engagés dans des actions, pour restaurer la qualité de l'eau des captages.



## LES ACTIONS MENÉES AVEC LES AGRICULTEURS HORS DES CAPTAGES PRIORITAIRES



Le syndicat coordonne des actions favorisant les changements de pratiques agricoles, qui permettent l'amélioration de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin de l'Oudon. Des diagnostics sur le changement de système sont ainsi proposés aux exploitants souhaitant engager des modifications du fonctionnement de l'ensemble de leur exploitation. Les agriculteurs du bassin peuvent également participer à des groupes sur l'autonomie alimentaire, la réduction des phytosanitaires, ou la préservation du sol : « seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

## Plantations bocagères

Biodiversité animale et végétale

Habitat pour les auxiliaires de culture

Production de bois

Brise-vent

Les haies jouent un rôle primordial pour notre écosystème.

Limitation des ruissellements

Stockage du carbone

Limitation des transferts de polluants aux cours d'eau  
Infiltration de l'eau dans le sol

Infiltration de l'eau dans le sol

Sur l'hiver 2020-2021, le syndicat du bassin de l'Oudon a accompagné la

**PLANTATION DE PLUS DE 20 KM DE HAIE**

sur Anjou Bleu Communauté, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de l'association Sylvagraise.

**Des aides financières existent pour aider à la plantation de nouvelles haies.** Le syndicat du bassin de l'Oudon oeuvre pour faciliter l'accès à ces aides des départements, de la région et de l'état (programme Plantons des haies !).

Les aides sont ouvertes pour la plantation de haies d'un minimum de 100m, en milieu rural, et ne peuvent pas compenser des arrachages de haies protégées ou non déclarés.

Le bassin de l'Oudon souhaite aussi rendre accessible des aides pour la restauration de haies existantes et la régénération naturelle, ainsi que proposer des formations à la taille des haies pour les planteurs.

### VOUS SOUHAITEZ PLANTER DES HAIES ?

Si vous êtes intéressés ou pour plus de renseignements, vous pouvez trouver votre contact sur le site internet du bassin de l'Oudon : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr), ou nous contacter au 02 41 92 52 84, [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)

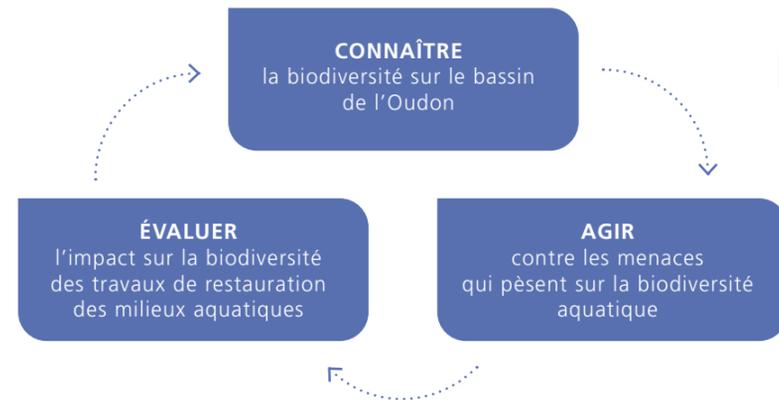


Jeune haie plantée. Crédit Photo: Samuel Legrais©

# Les milieux aquatiques : réservoirs de biodiversité

Ruisseaux, rivières, mares, étangs, prairies humides, végétation des rives (arbres têtards) : les milieux aquatiques du bassin versant de l'Oudon sont riches d'une fantastique variété d'animaux et de végétaux. Cette biodiversité est le fruit d'équilibres complexes et fragiles entre les espèces\* et leurs habitats\*\*. Pour préserver la biodiversité il faut donc connaître les espèces (présence, cycle de vie ...) et agir pour conserver, voire restaurer les habitats aquatiques.

## LES OBJECTIFS DU SYNDICAT



## DES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES À DÉCOUVRIR

Si vous prenez le temps de vous arrêter sur les rives des cours d'eau, les queues d'étang, les prairies humides, vous aurez peut-être la chance d'observer, d'écouter ou de voir les traces de certaines espèces emblématiques de notre bassin.

N'hésitez pas à vous balader sur les sites communaux à la découverte de la biodiversité du bassin de l'Oudon. Des panneaux pédagogiques abordent différents thèmes autour de la faune et de la flore.

Pour découvrir les milieux aquatiques et leur biodiversité : [www.bvoudon.fr/milieux-aquatiques/a-visiter/l-oudon-en-poche](http://www.bvoudon.fr/milieux-aquatiques/a-visiter/l-oudon-en-poche)

**Bonne promenade !**

\* **Espèce** : ensemble de tous les individus semblables ayant en commun des caractères morphologiques et physiologiques héréditaires et qui sont capables de se reproduire entre eux en engendrant des individus.  
 \*\* **Habitat** : milieu défini par des caractéristiques (géologiques, climatiques, végétation, etc.) où vit une espèce à l'un de ses stades biologiques au moins.



## 10 ANNÉES D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ DES MILIEUX AQUATIQUES

Depuis plus d'une décennie, le syndicat est soucieux de la biodiversité sur son territoire. Il met en œuvre 4 grands types d'actions :

### • Réalisation d'inventaires faune-flore

- Atlas faune-flore
- Poissons (réalisation de pêches scientifiques)
- Moules d'eau douce
- Mammifères (Campagnol amphibie, Musaraigne aquatique, Castor, Loutre)
- Libellules (ex : étude de répartition des populations d'Agrion de Mercure)
- Oiseaux (ex : inventaire des passereaux de rivière)

### • Mise en œuvre d'aménagements favorables à la reconquête de la biodiversité

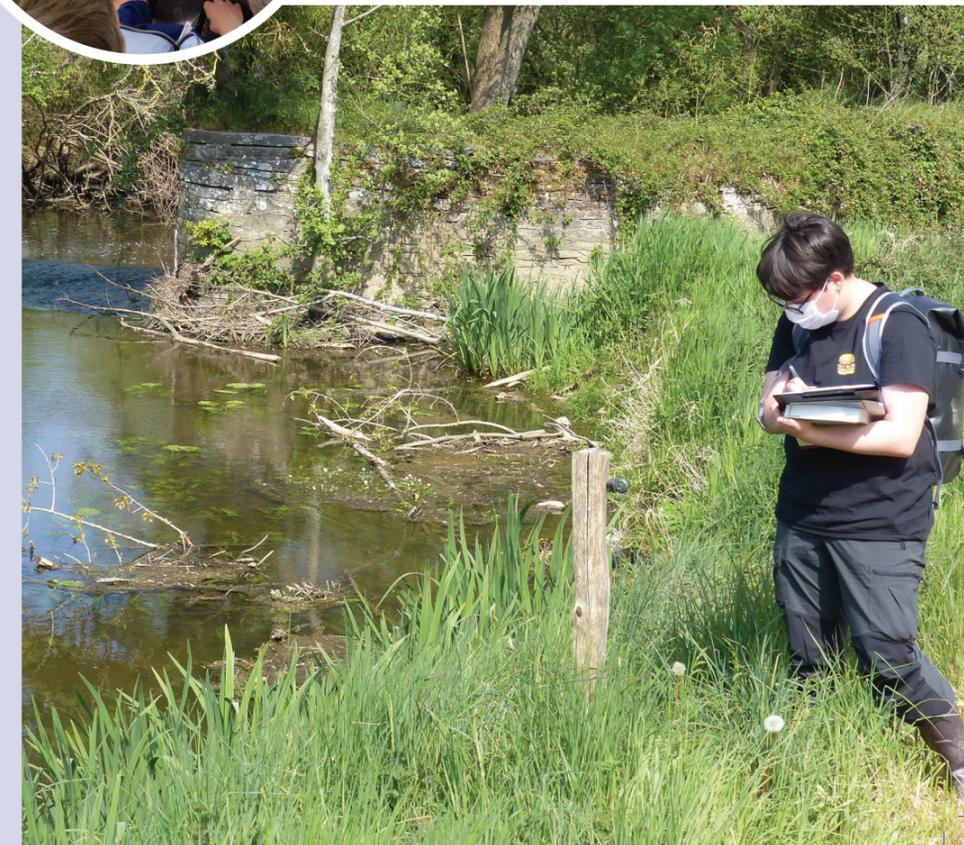
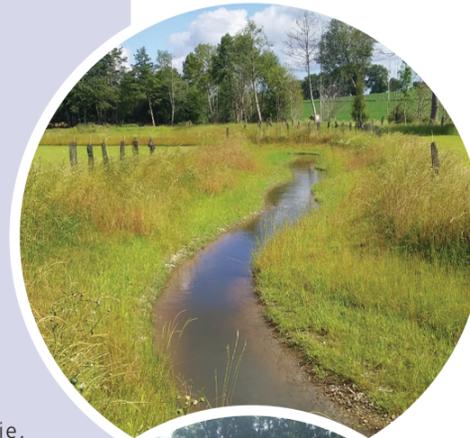
- Création et restauration de mares
- Diversification de la morphologie du lit des cours d'eau
- Restauration de continuité écologique
- Mise en œuvre de plan de gestion de zones humides
- Acquisition de terrains

### • Mise en place de suivis spécifiques liés à des projets d'aménagement

- Suivi annuel des mares
- Suivi des travaux de restauration de la continuité écologique et la morphologie des cours d'eau

### • Sensibilisation et animations pédagogiques

- Création de panneaux pédagogiques
- Animations pédagogiques
- Dépliant l'Oudon en poche
- Parution d'articles



## UN TRAVAIL D'EXPERTS DE TERRAIN

La réalisation des inventaires s'avère complexe et nécessite de solides compétences naturalistes. Le Syndicat travaille donc en collaboration avec de nombreux partenaires : les Fédérations départementales de la pêche, l'association Mayenne Nature Environnement, les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement, l'association EDEN, la Ligue de Protection des Oiseaux, les techniciens E.N.S. des Départements, les bureaux d'études, des stagiaires ...

**Merci à eux pour leur expertise et leur mobilisation sur le terrain.**

Pour aller plus loin : [www.bvoudon.fr/milieux-aquatiques/biodiversite](http://www.bvoudon.fr/milieux-aquatiques/biodiversite)

# DONNEZ VOTRE AVIS POUR LE NOUVEAU SDAGE !

## UN PLAN DE GESTION DES EAUX POUR 6 ANS

Le SDAGE est le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, institué par la loi sur l'eau de 1992, ce document de planification a évolué suite à la Directive Cadre sur l'Eau.

Il fixe pour 6 ans les orientations qui permettent d'atteindre les objectifs de « bon état des eaux » (préserver les milieux aquatiques et les usages).

## DES CONSULTATIONS POUR RECUEILLIR VOTRE AVIS

Le SDAGE et son programme de mesures sont le fruit d'un long processus d'information et de concertation. Quatre ans de travail sont nécessaires.

## COMMENT DONNER SON AVIS ?

Pour les particuliers, plusieurs possibilités pour faire des observations ou donner un avis avant septembre 2021 :

répondre au questionnaire en ligne sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr), participer aux événements organisés et remplir le questionnaire qui sera remis, formuler une contribution libre de préférence par courriel à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)



## PUBLICATION ÉDITÉE POUR LE : SYNDICAT DU BASSIN DE L'OUDON

4 rue de la Roirie 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU  
02 41 92 52 84

La lettre de l'Oudon est une publication du Syndicat du bassin de l'Oudon - 4 rue de la Roirie 49500 SEGRÉ-EN-ANJOU BLEU – [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr) – [contact@bvoudon.fr](mailto:contact@bvoudon.fr)

Directeur de la publication: M GRIMAUD – Rédaction et crédits photos: agents du Syndicat du bassin de l'Oudon  
Création et mise en page: **MEDIAPILOTE** Château-Gontier sur Mayenne. Impression par CMJ Imprimerie **IMPRIM'VERT**

60 B Rue de Terre Rouge, 53200 Château-Gontier sur Mayenne.  
Lettre éditée en juin 2021 à 2 500 exemplaires – Publication gratuite. Ne pas jeter sur la voie publique.  
ISSN en cours.



## JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU 2021 LA FRESQUE DU CLIMAT

Comme chaque année, la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) célèbre la journée mondiale de l'eau dont l'objectif est « d'attirer l'attention sur l'importance de l'eau et de promouvoir la gestion durable des ressources en eau douce ».

Un atelier intitulé « **la Fresque du Climat** » s'est déroulé le **mardi 23 mars 2021**. Il était réservé aux membres du **collège des représentants des élus de la C.L.E.** pour des raisons sanitaires.

Cet atelier fut aussi une belle occasion pour les nouveaux élus de mieux comprendre les enjeux de l'eau sur le bassin versant de l'Oudon.

L'atelier a permis de sensibiliser de façon ludique et collaborative au dérèglement climatique en les mettant en perspectives avec des problématiques du territoire.

Les participants se réunissent autour d'une table en équipe de 4 à 8 personnes. Ils découvrent les cartes représentant les différentes composantes du dérèglement climatique et se concertent pour les relier entre elles afin de faire ressortir les liens de cause à effet. Un animateur encadre une ou plusieurs équipes afin de les guider durant l'atelier, et assurer une bonne communication.

Cet atelier a été animé par le **CPIE Mayenne Bas-Maine** et co-financé par les collectivités du bassin versant de l'Oudon (budget de la C.L.E.), l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la Région des Pays de la Loire.

Si vous souhaitez réaliser cet atelier : vous pouvez contacter le **CPIE Mayenne Bas-Maine**.

## SITE INTERNET

Le site internet du Syndicat du Bassin de l'Oudon est visible à l'adresse suivante : [www.bvoudon.fr](http://www.bvoudon.fr).

Les dernières actualités et les actions récentes mises en œuvre au sein de la structure sont présentées régulièrement.

Différents onglets présentent les grandes actions du syndicat et de la Commission Locale de l'Eau en faveur des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Vous y trouverez de nombreuses informations autour de la gestion de l'eau.

Une description du Syndicat vous permettra de mieux comprendre sa structure et son fonctionnement ainsi que les grandes réglementations qui régissent notre travail.



## PAGE FACEBOOK

Retrouvez toutes les actualités et événements du Syndicat du Bassin de l'Oudon et de la Commission Locale de l'Eau sur sa page Facebook.

